

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

RELEVÉ DE DECISIONS

Suite à la séance du Conseil Municipal du 09 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mai à neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 05 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Pierre-Henri CHANAL, Michel VALLOS, Didier ARSAC, Isabelle HEMMACHE, Elodie EMENT, Françoise SEVENIER, Renaud LÉPINE, Sharon ARSAC, Françoise HERPIN

Membres absents ou excusés :

Florian THIBON

Procurations :

Florian THIBON a donné procuration à Didier ARSAC

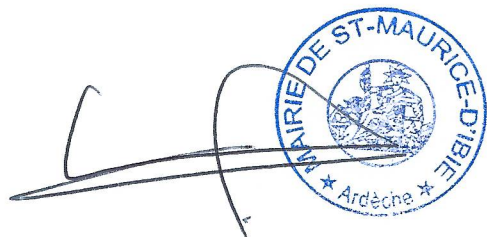
Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal a désigné Renaud LÉPINE comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

- Délibération 2026050901 Autorisation exceptionnelle de remboursement
- Délibération 2026050902 Désignation des délégués au Syndicat Olivier de Serre
- Délibération 2026050903 Désignation du référent déontologue pour les élus
- Délibération 2026050904 Désignation du correspondant « défense »
- Délibération 2026050905 Convention pour l'occupation d'une partie de la place des acacias
- Délibération 2026050906 Revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public
- Délibération 2026050907 Désignations des élus pour les commissions extra-municipales
- Délibération 2026050908 Proposition des représentants à la commission communale des impôts directs

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 12 mai 2026 et publié ce même jour.

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST-MAURICE-D'IBIE' around the top edge and 'Ardèche' at the bottom, with a small emblem in the center.

Pierre-Henri CHANAL
Maire